

Service de l'Aménagement de la Faune

Rapport général du district de
Québec pour l'année 1974

par

Claude Bernard, Biologiste,
Chef de District

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

Mars 1975

Table des matières

Résumé

Liste des tableaux et des figures

Introduction

1. Activités générales

2. Projets spéciaux

2.1 Inventaires ichthyologiques et physico-chimiques d'un secteur
du fleuve St-Laurent

2.2 Introduction de gammars dans le Parc des Laurentides et la
Réserve de Portneuf

2.3 Marquage et observation de l'original

2.4 Empoisonnement de deux lacs de la Réserve de Portneuf

3. Faune terrestre

3.1 Inventaire de la gélinotte huppée

3.2 Chasses contrôlées

3.2.1 Parc des Laurentides

3.2.2 Secteur de Kiskissink

3.2.3 Réserve de Portneuf

3.2.3.1 Gros gibier

3.2.3.2 Petit gibier

4. Faune aquatique

4.1 Réserve de Portneuf

4.2 Parc des Laurentides

4.3 Rive sud

Annexe 1: Rapports et écrits préparés et en voie de préparation au district de Québec en 1974.

Liste des tableaux

Tableau 1 - Résultats du tambourinage au printemps 1974.

Tableau 2 - Résultats de la chasse au petit gibier depuis 1970, Réserve de Portneuf.

Tableau 3 - Résultats comparatifs des succès de chasse au petit gibier dans différents parcs ou réserves en 1974.

Tableau 4 - Liste des plans d'eau visités en 1974 dans la Réserve de Portneuf.

Tableau 5 - Liste des ensemencements effectués dans le district de Québec en 1974.

Tableau 6 - Liste des ensemencements effectués dans le Parc des Laurentides en 1974.

Liste des figures

Figures 1 et 1a - Répartition des captures de perchaudes dans le fleuve St-Laurent en 1974.

Figures 2 et 2a - Répartition des captures de perches blanches dans le fleuve St-Laurent en 1974.

Figures 3 et 3a - Répartition des captures de brochets dans le fleuve St-Laurent en 1974.

Figures 4 et 4a - Répartition des captures de dorés dans le fleuve St-Laurent en 1974.

Introduction

Le but premier du rapport annuel du district est de fournir des informations à nos supérieurs tout en faisant le point sur nos principales activités. Nous réalisons mieux à ce moment-là la somme de travail fournie par chacune de nos équipes pour effectuer tous ces travaux.

Nous donnons dans ce rapport des détails sur les activités générales du district de Québec et rapportons les principaux travaux effectués de janvier à décembre 1974.

Les projets d'un intérêt particulier sont seulement énumérés car pour la plupart ils font l'objet d'un écrit qui est publié dans un des rapports du Service. Plusieurs de ces rapports sont utilisés dans la préparation du présent rapport.

1. Activités générales

Pour en arriver au bon fonctionnement du district en plus d'administrer et de superviser les travaux des équipes, le responsable doit établir des contacts réguliers et constants avec le public. Ceci peut se faire soit par téléphone, soit par le courrier et soit par les rencontres personnelles. Il appert sans aucun doute que ce travail prend une bonne partie du temps du chef de district et que souvent, il doit être considéré en priorité.

Au cours des mois de janvier, février et mars les activités ont surtout été dirigées vers la compilation des données recueillies pendant le printemps, l'été et l'automne précédents. Il s'agit alors d'identifier les stocks de poissons capturés lors des inventaires ichtyologiques, de préparer les cartes bathymétriques des lacs qui furent sondés, de faire des recommandations pour l'exploitation de la chasse et de la pêche dans les parcs et réserves du district et de produire des rapports sur les principaux travaux en cours (annexe 1).

Pour compléter les données que nous avons en dossier sur quelques étangs d'élevage ainsi que sur quelques petits lacs de pêche peu profonds sur la rive sud, nous avons pris des données physico-chimiques. Ces renseignements nous permettent de mieux connaître la

valeur de ces nappes d'eau en hiver et ainsi nous guident davantage pour recommander de meilleurs aménagements.

Une carte de répartition des espèces de poissons d'intérêt sportif dans les bassins hydrographiques de la rive sud a été commencée.

La révision des zones et des règlements de pêche s'est poursuivie étant donné que notre ministère avait décidé de retarder l'application de ces changements afin de permettre une meilleure consultation auprès du public.

Les demandes de pistes de motoneige nous étant transférées pour approbation, des visites furent effectuées pour vérifier sur le terrain l'endroit exact où ces sentiers doivent passer.

Une série de cours en gestion organisée par la Commission de la Fonction Publique a été suivie au lac Beauport.

En plus de plusieurs activités effectuées pendant les mois d'hiver, bien d'autres qui apparaissent ci-après sont entreprises pendant les autres mois de l'année.

A plusieurs occasions notre participation a été demandée pour enregistrer soit des émissions de radio soit des émissions de télévision. Quelques cours ont été donnés à des étudiants de l'Université Laval et des rencontres ont été organisées avec des étudiants de CEGEP.

Avec les nouvelles limites des districts, nous avons vu agrandir notre territoire sur la rive sud. Les comtés de Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup et une petite partie de Rimouski sont venus s'ajouter à cette section du district. De ce fait nous avons ajouté une équipe de travail dont un (1) biologiste et un (1) technicien dans cette partie de la rive sud.

Des visites dans les principaux ravages de chevreuil localisés sur la rive sud ont dû être effectuées pour prendre des données sur la précipitation de neige. Nous avons aussi participé à l'inventaire aérien des ongulés tant sur la rive sud que sur la rive nord et collaboré dans la prise des données dans le ravage d'Armstrong sur le broutage et le crottin.

A plusieurs occasions nous avons assisté à des congrès, à des colloques et à des ateliers soit pour présenter des communications, soit comme auditeur libre, soit comme participant. Parmi les plus importantes rencontres, il y eut:

- 1) le Congrès annuel des Pourvoyeurs en chasse et pêche à Hull
- 2) le Congrès annuel de l'ACFAS à Québec
- 3) le Sport Fisheries Conference à Québec
- 4) le Congrès Régional de la Fédération Québécoise de la Faune à
East Broughton
- 5) le 10 th North American Moose Workshop au Minnesota

- 6) le Symposium sur les problèmes du fleuve St-Laurent à Québec
- 7) l'American Fishery Society en Pennsylvanie
- 8) l'Atelier sur le Cerf de Virginie au Mont Oxford
- 9) l'Atelier sur la politique d'exploitation de la pêche dans certains parcs et réserves à Shawinigan.

Le comité de la chasse à quota pour le Cerf de Virginie a demandé notre participation en nommant un de nos biologistes pour aider à préparer des recommandations aux autorités du ministère.

Un autre biologiste fut nommé sur le comité des normes de coupe forestière en bordure des lacs et des cours d'eau. Il s'agissait cette fois-ci de formuler des recommandations au Ministère des Terres et Forêts pour que celui-ci les fasse appliquer par les compagnies forestières.

L'organisation de la consol APL-MCST dans nos locaux a demandé une grande participation mais demeurerait très essentielle tant pour notre district que pour tous les autres districts.

La Commission de la Fonction Publique est venue à quelques occasions nous demander de participer comme membre de jury tantôt pour le recrutement des techniciens de la faune, tantôt pour l'avancement de classe chez les techniciens et les biologistes.

Quelques visites dans les secteurs où il y a une chasse contrôlée, furent faites pour vérifier les zones et les possibilités

de chasse. Il faut s'assurer qu'il n'y a pas à la fois des coupes de bois, des constructions de route, des travaux de l'Hydro, afin d'éliminer toute circulation pouvant déranger les chasseurs.

De même, des rencontres avant la période de chasse au gros gibier furent organisées pour expliquer à tous les agents de conservation du district, la façon de remplir la nouvelle fiche du gros gibier.

Pour répondre aux plaintes qui nous parviennent concernant les animaux prédateurs qui causent des dommages aux animaux de la ferme, nous avons eu à effectuer plusieurs visites. Les principaux faits qui se dégagent de cette activité sont les suivants:

- 1) L'engagement d'un trappeur a été nécessaire dans un secteur du district.
- 2) Nous rencontrons beaucoup de difficultés à trouver des personnes qualifiées pour engager comme trappeurs.
- 3) Nous ne recevons pas de la part du public l'appui nécessaire dans ce travail. Plusieurs ne veulent pas, pour aucune considération, nous offrir leur collaboration.
- 4) Plusieurs cas sont réglés directement lors de la visite des employés de notre Service ou de celui de la Conservation. Dans bien des occasions, il s'agit seulement de faire part de l'article 27 de la loi de la Conservation de la Faune.

- 5) Quelques plaintes nous sont adressées uniquement dans le but de remettre la prime pour ceux qui capturent et tuent des animaux prédateurs.
- 6) Nous consacrons aussi beaucoup de temps dans le travail de contrôle d'animaux tels que castors, mouffettes, raton-laveurs, etc... Plusieurs de ces cas se situent dans les parcs et réserves et sur les terrains de la couronne.

2. Projets spéciaux

2.1 Inventaires ichtyologiques et physico-chimiques d'un secteur du fleuve St-Laurent

Le projet de l'inventaire du fleuve décrit dans le rapport du district de Québec de 1972 a été poursuivi dans le secteur compris entre le pont de Québec et St-David ainsi que dans celui qui inclus le bras sud du St-Laurent entre Ste-Pétronille et Berthier. 55 stations d'échantillonnage ont été choisies et nous avons capturé 32 espèces de poissons dont celles d'intérêt sportif suivantes: la perchaude, la perche blanche, le grand brochet et le doré jaune.

A ces stations d'échantillonnage nous avons pris les données suivantes: oxygène dissous, pH, température de l'eau, alcalinité, dureté totale et phosphore total.

Nous donnons aux figures 1, 1a, 2, 2a, 3, 3a, 4 et 4a, la répartition des captures des quatre principales espèces de poissons capturées dans le fleuve en 1974.

Nous envisagions la possibilité de faire paraître un rapport complet de ce travail au cours de 1974, mais nous retarderons probablement d'un an afin de compléter l'inventaire d'un secteur compris dans Portneuf et un autre dans Lotbinière. Cette partie du fleuve devient importante du fait que le Comité du fleuve St-Laurent désire obtenir des données et aussi pour nous fournir des rensei-

gnements sur cette partie du fleuve qui semble offrir beaucoup de potentiel en faune aquatique.

2.2 Introduction de gammares dans le Parc des Laurentides et dans la Réserve de Portneuf

Ce travail commencé en 1973 a été poursuivi au cours du mois de juin et avait pour but d'augmenter le rendement de la pêche à la truite mouchetée dans des lacs de la région de Québec.

Le projet comportait quatre phases dont:

- 1) La capture et la rétention de gammares dans un plan d'eau à forte population de cette espèce d'amphipode.
- 2) Le transport sur une distance de plus de 450 milles.
- 3) L'introduction d'une population de gammares dans des lacs vierges du Parc des Laurentides et de la Réserve de Portneuf.
- 4) L'ensemencement de gammares dans des plans d'eau à rendement de pêche connu dans le but d'observer les changements dans les résultats de capture de truites mouchetées.

Présentement, les phases 1 et 2 ont été exécutées avec succès. Par contre, la phase 3 ne semble pas avoir fourni les résultats escomptés.

2.3 Marquage et observation de l'orignal

Le projet à long terme sur le marquage de l'orignal dans le Parc des Laurentides en vue d'en étudier les déplacements saison-

niers et annuels a été poursuivi au cours des mois de février, mars et avril dans le secteur Launière.

La méthode de marquage en hiver nous a permis de marquer entre 1969 et 1974, 129 orignaux dont plus de la moitié d'âge connu. C'est grâce à la motoneige et aux tranquillisants utilisés que nous avons pu obtenir ce rendement. Parmi ces orignaux, près de la moitié ont été observés ou abattus.

A l'aide de l'hélicoptère on a pu retracer en hiver, sur un territoire de 100 milles carrés, la presque totalité des orignaux marqués. De plus pour ce secteur on a localisé les aires hivernales des orignaux.

Ainsi, sur une superficie connue et constante, on pourrait suivre l'évolution de la population. Toute la dynamique d'une population soumise à l'impact d'une chasse sportive pourrait être surveillée.

La chasse contrôlée dans ce secteur du parc, où 90% des individus présents en hiver ont été marqués, a révélé qu'un faible pourcentage des animaux marqués constituait la récolte de la chasse (10%). Cette situation nous expose à une foule de questions qui pour le moment demeurent sans réponse.

L'obtention de données supplémentaires serait absolument indispensable pour assurer une connaissance parfaite des déplace-

ments de l'original.

Nous croyons qu'il devient important de reviser la méthode de marquage et pour obtenir des résultats le plus rapidement possible, il nous faut d'une part du matériel pouvant répondre en ce sens et d'autre part des moyens de transport (hélicoptère) nous permettant d'effectuer les observations rapidement.

2.4 Empoisonnement de deux lacs dans la Réserve de Portneuf

La Réserve de Portneuf dans le secteur est, est considérée comme un bon secteur à truite mouchetée. Les cyprinidés et les castomes y sont rares et nous tentons d'éliminer ces espèces afin de favoriser davantage la truite mouchetée et ainsi d'en retirer une meilleure récolte.

Pour ce faire, nous avons empoisonné le lac à la Truite d'une superficie de 21 acres et d'une profondeur moyenne de 12 pieds. L'empoisonnement a été effectué avec de la roténone.

Dans le secteur ouest une chaîne de cinq petits lacs offrant de bonnes possibilités de pêche fut choisie pour effectuer des travaux similaires. Devant l'impossibilité de tout empoisonner dès 1974, le lac de tête (Stafford) fut choisi. Ce lac a une superficie de 16 acres et une profondeur moyenne de 6 pieds.

Cette fois-ci ce fut l'antimycine A concentré qui fut utilisé. Ce produit a été choisi car il offrait les avantages d'être

moins dispendieux que la roténone et d'être plus facile à transporter étant donné qu'il est concentré. Par contre il faut exercer une grande prudence dans sa manipulation car il peut causer des irritations graves.

L'efficacité de notre produit fut vérifiée quelques semaines après le travail et nous n'avons pas trouvé aucune trace de poisson. Nous répéterons cette vérification au cours du printemps 1975 et introduirons du poisson dans ce lac sitôt après l'empoisonnement des autres lacs sinon il nous faudra construire un petit barrage afin d'empêcher l'introduction des espèces indésirables en provenance des nappes d'eau en aval.

3. Faune terrestre

3.1 Inventaire de la gelinotte huppée

Au cours de 1974, nous nous sommes limités à recueillir des données sur le tambourinage de la gelinotte huppée dans la Réserve de Portneuf seulement car c'est le seul endroit où nous obtenons des données sur les résultats de chasse à ce gibier. Nous croyons important de vérifier à quoi correspondent les données ramassées au printemps pendant la période de chasse, sinon il devient presque inutile de prendre des données sans savoir si ça ne peut correspondre à des choses tangibles.

En même temps, un groupe d'étudiants du CEGEP de la Pocatière prenait des données du tambourinage sur la rive sud, soit au lac la Loutre.

Au tableau 1 nous donnons les résultats de ces travaux.

3.2 Chasses contrôlées

3.2.1 Parc des Laurentides

La superficie du Parc des Laurentides qui fut soumise à la chasse contrôlée est demeurée sensiblement la même qu'en 1973. 36 zones étaient ouvertes aux chasseurs et le quota par zone variait de 2 à 6 orignaux. Quelques zones ouvertes à la chasse en 1973 n'ont pu être exploitées à cause des opérations forestières

et des travaux de voirie; par contre de nouvelles zones furent ouvertes.

Cette chasse contrôlée a permis à 300 chasseurs de pratiquer ce sport et les modalités sont demeurées les mêmes qu'en 1973.

Résultats de la chasse

1 - Orignaux abattus

Nombre: 90 Quota: 150 % succès: 60.0

2 - Prélèvement probable

N. d'orignaux manqués	N. d'orignaux tués	Total	% du quota
28	91*	119	79.0

* Un groupe de chasseur a tué en double.

3 - Composition des sexes

	Mâles	Femelles	Total
Adultes	34	30	64
Jeunes	12	6	18
Veaux	2	6	8
Total	48	42	90

Rapport des sexes

Mâles/Femelles

114/100

4 - Structure d'âge

	Adultes	Jeunes	Veaux	Total
Mâles	34 (37.8%)	12 (13.3%)	2 (2.2%)	48 (53.3%)
Femelles	30 (33.3%)	6 (6.7%)	6 (6.7%)	42 (46.7%)
Total	64 (71.1%)	18 (20.0%)	8 (8.9%)	90 (100.0%)

Distribution des groupes d'âge (d'après la coupe des incisives)

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10
N. Mâles	2	12	5	8	5	4	5	5	2	0
N. Femelles	6	6	8	5	3	2	7	3	2	0
Total	8	18	13	13	8	6	12	8	4	0
%	8.9	20.0	14.4	14.4	8.9	6.7	13.3	8.9	4.4	0

5 - Age moyen (d'après la coupe des incisives)

Mâle: 4.6 ans Femelle: 4.2 ans Total: 4.2 ans

6 - Jours d'effort à la chasse par orignal tué

4.4 jours de chasse furent nécessaires pour abattre 1 orignal
(150 groupes ayant abattu 90 orignaux).

7 - Nombre d'orignaux vus par groupe de chasseurs

Une moyenne de 1.3 orignaux ont été aperçus par groupe de chasseurs durant leur séjour (150 groupes).

Nous croyons que le résultat de chasse (90 bêtes) est satisfaisant mais qu'il y a lieu de penser à apporter quelques modifications. Ainsi les guides devraient être sélectionnés de façon à

offrir plus de certitude sur les qualités essentielles qu'ils doivent avoir.

Plusieurs zones doivent être révisées au cours de l'été 1975 afin de s'assurer de l'accessibilité et du potentiel d'animaux à abattre. Il faudra aussi s'assurer que des travaux forestiers et de voiries ne soient pas mis en chantier à la dernière minute. Devant une telle situation nous sommes obligés de fermer des zones et transférer les chasseurs ailleurs. Ceci n'est pas acceptable tant de notre part que de celle des chasseurs.

3.2.2 Secteur de Kiskissink

Le Service de l'Aménagement de la Faune avec la collaboration du Service de l'Exploitation des Parcs a procédé à l'enregistrement des orignaux abattus lors de la chasse contrôlée de l'orignal dans le secteur de Kiskissink, Parc des Laurentides. Une soixantaine d'orignaux marqués fréquentant ce territoire, le district de Québec a tenu à suivre de près le déroulement des activités durant la période de chasse afin de poursuivre les observations sur le projet d'études entrepris depuis le début de la chasse dans ce secteur.

Le secteur de Kiskissink n'a subi aucune extension ou diminution de superficie depuis 1971. Cependant quelques changements mineurs ont été apportés dans les zones de chasse ainsi que

dans les modalités de la chasse. 54 groupes de chasseurs furent admis au lieu de 48 groupes en 1973. De plus, le poste de contrôle a été rapproché à Van Bruyssel situé à l'entrée du Parc au lieu d'être au camp Montagnais, afin d'éviter une circulation dense dans plusieurs zones de chasse.

Résultats de la chasse

1 - Orignaux abattus

Nombre: 20 Quota: 54 % Succès: 37.3

2 - Prélèvement probable

N. d'orignaux manqués	N. d'orignaux tués	Total	% du quota
13	20	33	61.1

3 - Composition des sexes

Mâles: 13 Femelles: 7 Total: 20

Rapport des sexes

Mâles/Femelles

185/100

4 - Structure d'âge par rapport à la récolte totale

	Adulte (3 ans +)	Jeunes (2 ans)	Veaux (1 an)	Total
Mâles:	9 (45%)	2 (10%)	2 (10%)	13
Femelles:	4 (10%)	3 (15%)	0 (0%)	7
Total:	13 (65%)	5 (25%)	2 (10%)	20

5 - Age moyen

Mâle: 4.5

Femelles: 5.0

Total: 4.6

6 - Heures d'effort à la chasse par orignal tué

N. total d'heures de chasse: 1585

N. orignaux tués: 20

Effort de chasse: $1585/20 = 19.25$ heures/orignal tué7 - Nombre d'orignaux vus par groupe de chasseurs

33 orignaux ont été vus par 54 groupes de chasseurs. Donc 0.6 orignal a été vu par groupe.

La saison de chasse de 1974 a accusé une légère diminution (4%) comparativement au succès de chasse de 1973. Nous attribuons cette diminution au fait que la surveillance était meilleure de la part des agents de la conservation et surtout au manque d'expérience des guides qui sont d'après nous formés plutôt pour la pêche. Ces employés sont utilisés au cours de l'été et ne sont pas nécessairement des guides de chasse à l'orignal.

Vu la grande difficulté de recruter de bons guides pour la chasse contrôlée dans le secteur de Kiskissink, nous recommandons de supprimer les guides. La chasse pourrait se faire sur le même principe que dans la Réserve de Portneuf. Nous souhaitons aussi renouveler notre recommandation, à savoir la création de nouveaux

sentiers d'accessibilité sur chacune des zones de chasse afin d'augmenter les chances des chasseurs.

3.2.3 Réserve de Portneuf

3.2.3.1 Gros gibier

La chasse contrôlée du gros gibier dans la Réserve de Portneuf, s'est déroulée, encore cette année, selon les normes générales des années précédentes. En effet, la réserve était exploitée sur toute sa superficie, soit 298.7 milles carrés. Le territoire était divisé en 20 zones et le quota d'animaux à prélever a été maintenu à 80 pour 80 groupes de chasseurs. La durée du séjour est demeurée à cinq jours et la chasse s'est effectuée sans guide. Il est à noter cependant que pour la première fois, les chasseurs pouvaient amener leur conjoint. Le seul changement effectué pour la saison 74, fut au niveau du mode d'exploitation car chaque zone était exploitée selon sa densité probable d'orignaux. Ceci a nécessité une plus longue saison de chasse, soit six jours de plus.

Résultats de la chasse

1 - Originaux abattus

Nombre: 33 Quota: 80 % succès: 41.2

2 - Prélèvement probable

N. d'originaux manqués	N. d'originaux tués	Total	% du quota
4	33	37	46

3 - Composition des sexes

Mâles: 17 Femelles: 16 Total: 33

Rapport des sexes:

Mâles/Femelles

106/100

4 - Structure d'âge par rapport à la récolte totale

	Adultes	Jeunes	Veaux	Total
Mâles	8	7	2	17
Femelles	8	6	2	16
Total	16	13	4	33

5 - Age moyen

Mâle: 2.6 Femelle: 4.3 Total: 3.95

6 - Heures d'effort à la chasse par orignal tué

N. total d'heures de chasse/groupe/animal abattu: 100.5

7 - Nombre d'originaux vus par groupe de chasseurs

77 originaux furent observés par 80 groupes de chasseurs. Donc 0.89 orignal a été vu par groupe.

Après six années de chasse contrôlée dans la Réserve de Portneuf, nous constatons que la saison 1974 a contribué à maintenir le pourcentage de succès des années précédentes, même si l'on a observé 12 originaux de moins qu'en 1973.

L'intérêt pour la chasse contrôlée dans la réserve va en s'accroissant et ceci est probablement dû à certains facteurs comme principalement la facilité d'accès, le confort des camps, la chasse sans guide, le coût peu élevé de cette chasse et la possibilité pour les chasseurs d'être accompagnés de leur épouse. Il est à espérer que les efforts conjoints de tous les services concernés contribueront à maintenir et à accroître ce succès pour les années à venir.

De plus, étant donné que la récolte réelle se situe bien au dessous du quota fixé (33 sur 80), nous suggérons que le nombre de groupes que nous accueillons dans la réserve soit augmenté de 10, c'est-à-dire 90 au lieu de 80. Ceci favoriserait une meilleure récolte et nous rapprocherait du quota fixé que nous jugeons bénéfique au cheptel.

Enfin, toujours dans l'optique d'une plus grande satisfaction pour les chasseurs, nous croyons que quelques légers changements doivent être apportés quant aux divisions de certaines zones. Il faut éviter qu'un groupe de chasseurs ait à passer sur une zone déjà occupée pour se rendre à la sienne ou pour la parcourir. La géographie et la topographie peuvent aussi influencer ces changements. Nous croyons que ces quelques améliorations sauront satisfaire un plus grand nombre de chasseurs et favoriseront peut-être une exploitation plus équilibrée, le tout dans le plus grand intérêt de la chasse contrôlée de la réserve.

3.2.3.2 Petit gibier

La chasse au petit gibier (lièvre et perdrix) s'est déroulée du 22 octobre au 10 novembre, soit une durée totale de 20 jours. Pour continuer nos travaux de cueillette de données entrepris depuis quelques années, nous avons maintenu une station de prise de données à chacune des deux barrières (Talbot et Rivière-à-Pierre) les 27 octobre et 3 novembre. En dehors de ces journées, les renseignements étaient prélevés par le personnel de la Réserve de Portneuf (Service de l'Exploitation des Parcs).

Durant cette période, un total de 694 chasseurs ont exercé leur sport favori sur les 298.7 milles carrés de la réserve, soit une augmentation de 16% sur l'an passé. Le rendement de cette chasse a de beaucoup surpassé tous les résultats obtenus depuis son ouverture en 1970.

Le tableau 2 représente les résultats comparatifs obtenus pour chaque saison de chasse au petit gibier depuis l'année d'ouverture de ce territoire à cette chasse.

En comparant les résultats de chasse des autres parcs et réserves où une chasse au petit gibier se pratique (Tableau 3) nous pouvons conclure que les résultats de la chasse au petit gibier à l'intérieur de la Réserve de Portneuf se maintiennent dans la moyenne.

Nous ne suggérons pas de modification dans le mode d'opération pour les années à venir.

4. Faune aquatique

A ce chapitre nous donnerons les principales activités tels les inventaires de lacs et cours d'eau, les visites-inspections pour solutionner un problème inattendu, les aménagements de type routinier, les statistiques de pêche dans nos parcs, les travaux généraux et les ensemencements.

4.1 Réserve de Portneuf

Avec les données qui s'accumulent dans cette partie de notre district, un mémoire a été préparé concernant le potentiel de pêche de cette réserve. Ce texte apparaît intégralement à l'appendice C du compte-rendu de l'atelier sur la politique d'exploitation de la pêche dans certains parcs et réserves (décembre 1974). Nous croyons important de faire connaître la valeur réelle d'un territoire de pêche. En se servant des outils qui sont à notre portée ainsi que ceux qui doivent nous être fournis on pourra mieux exploiter ces territoires.

Suivant cette politique d'exploitation, nous avons introduit du maskinongé dans quatre lacs et une rivière. Ces poissons furent ensemencés à l'état alevin et une vérification au cours de l'automne nous a permis de constater que la croissance est très bonne. Nous espérons bien obtenir un bon succès avec cette introduction pour fournir une diversité de pêche dans cette réserve.

Au tableau 4, nous donnons la liste des plans d'eau visités au cours de l'été 1974 avec la description des travaux effectués sur chacun.

Des statistiques de pêche furent recueillies pour les lacs et les cours d'eau ouverts à la pêche soit à permis de séjour ou à permis quotidien. 131 plans d'eau ont été ouverts à la pêche et 89756 truites mouchetées furent capturées (13182 jours-homme de pêche).

Les ensemencements effectués dans cette réserve figurent au tableau 5.

4.2 Parc des Laurentides

Pour vérifier jusqu'à quel point la truite grise avait réussi à s'implanter dans le bassin du Grand lac Jacques-Cartier, nous avons utilisé un chalut de type spécial pouvant travailler en profondeur. Quelques spécimens en bonne condition furent capturés mais les résultats ne sont pas satisfaisants et nous devons poursuivre ce projet.

Dans le but de déterminer l'efficacité des passes-migratoires, des cages furent installées à la sortie de la passe au lac Valois, au lac Roy, Grand lac Noir et Petit lac à l'Epaule. Comme exemples, au lac Roy, du 18 juin au 15 octobre, 1173 truites mouchetées de 3 à 10 pouces ont emprunté cette passe tandis qu'au

Petit lac à l'Epaule, 1277 truites mouchetées de 3 à 10 pouces étaient comptées dans la cage. Les résultats ont été très bons et nous considérons que cet aménagement s'avère efficace.

Quelques plans d'eau furent visités dans le but de vérifier la présence de poissons, d'effectuer une diagnose écologique, de déterminer les possibilités de pêche, etc.

Une tournée hebdomadaire a dû être effectuée auprès de tous les gérants de camps afin de recueillir les statistiques de pêche des lacs ouverts à la pêche. Ces données sont essentielles pour suivre l'exploitation et ainsi éviter une surexploitation.

En 1974, ce parc a fourni une récolte de 803210 truites mouchetées sur 469 plans d'eau pour un effort de 63445 jours-homme de pêche.

Etant donné que dans ce parc nous n'ensemencions pas de poissons en provenance des piscicultures dans le but de garder tout le cachet indigène de ce territoire, nous devons capturer ces poissons à des endroits où il y en a de trop grandes quantités pour les ensemençer là où la nécessité se fait sentir. Ces poissons (truite mouchetée) sont capturés à l'aide de cages et de seines aux endroits où ils se concentrent.

Au total 13804 truites mouchetées furent capturées et au tableau 6 nous donnons les endroits où elles furent ensemençées.

4.3 Rive sud

Au début de mois de mai pendant la fraie de l'éperlan dans la rivière Boyer (Bellechasse) nous avons dû effectuer des visites quotidiennes pour vérifier si la montée de cette espèce de poissons était aussi importante que par les années antécédentes. Quoique les résultats nous semblent plus faibles, nous ne croyons pas nécessaire de régler de façon différente pour le moment. Cependant, nous devons apporter une attention spéciale à cette pêche afin de nous permettre d'apporter des modifications au besoin.

La section aménagée de la rivière Etchemin a été visitée pour vérifier les constructions et de les réparer si nécessaire.

Dans le but de formuler des recommandations susceptibles d'améliorer les conditions de pêche, des inventaires ont été entrepris au lac Trois-Saumons (L'Islet), au lac Chartier (Montmagny) et à d'autres endroits proposés par des organisations publiques.

Plusieurs plans d'eau contrôlés en majeure partie par des associations de chasse et pêche furentensemencés. Au tableau 5, nous fournissons les renseignements quant aux endroitsensemencés, aux espèces, aux nombres et à la grosseur des poissons déposés.

Tableau 1 - Résultats du tambourinage au printemps 1974

T: nombre de tambourineurs/m.c.

A: nombre maximum de tambourineurs par dix arrêts

Réserve de Portneuf:

$$\text{Secteur ouest} = T = \frac{9}{(1/8)^2 (3.1416) (10)} = \frac{9}{.490875} = 18.33$$

$$\text{Secteur est} = T = \frac{7}{(1/8)^2 (3.1416) (10)} = \frac{10}{.490875} = 20.37$$

N. de gelinottes/m.c. dans le secteur ouest: $18.33 \times 2 = 36.7$

N. de gelinottes/m.c. dans le secteur est : $20.37 \times 2 = 40.7$

Rive sud - lac aux Loutres:

$$\text{Période du 21 au 24 mai} = T = \frac{5}{.490875} = 10.18 \quad (\text{n. gel./m.c.} = 20.4)$$

$$\text{Période du 27 au 31 mai} = T = \frac{9}{.490875} = 18.33 \quad (\text{n. gel./m.c.} = 36.7)$$

$$\text{Période du 3 au 7 juin} = T = \frac{7}{.490875} = 14.26 \quad (\text{n. gel./m.c.} = 28.5)$$

$$\text{Période globale: } \frac{12}{.490875} = 24.44 \quad (\text{n. gel./m.c.} = 48.9)$$

Tableau 2 - Résultats de la chasse au petit gibier depuis 1970, Réserve de Portneuf.

Année	N. chasseurs	Effort de chasse (heures)	N. perdrix abattues	N. abattues/ chasseur	N. d'heures de chasse/perdrix	N. perdrix abattues/mi ²	N. lièvres
1970	278	654	166	0.59	2.3	1.6 (105 mi ²)	11
1971	253	1012	244	0.96	4.1	2.3 (105 mi ²)	30
1972	492	2529	563	1.14	4.8	1.9 (297 mi ²)	59
1973	595	4296	466	0.78	9.2	1.6 (297 mi ²)	56
1974	694	4766	905	1.30	5.3	3.0 (297 mi ²)	68

Tableau 3 - Résultats comparatifs des succès de chasse
au petit gibier dans différents parcs ou
réserves en 1974.

Parc ou Réserve	Joliette	Papineau-Labelle	Rimouski (1)	Mastigouche	St-Maurice	Portneuf
N. de chasseurs	2421	1614	469	3050	688	694
N. perdrix tués	2315	1304	942	3843	1248	905
N. perdrix/ chasseur	0.96	0.81	2.01	1.26	1.81	1.30
N. lièvres tués	159	37	5	165	14	68
Effort de chasse	13222	8824	----	17054	3871	4766
N. d'heures de chasse/ perdrix	5.7	6.8	----	4.4	3.1	5.3

(1) Résultat partiel seulement.

Tableau 4 - Liste des plans d'eau visités en 1974 dans la
Réserve de Portneuf

Nom du lac	Secteur	Sondage (carte bathymétrique)	Diagnose	Pêche expérimentale
L. Manchot	Ouest	+	+	+
L. (sans nom)	Ouest	+	+	+
L. Courval	Est			+
L. Edgar	Est	+	+	+
L. Brodeur	Est			+
L. Reguindeau	Ouest	+	+	+
L. Méthot	Ouest	+	+	+
L. Lindsay	Ouest	+	+	+
L. du Cap Rouge	Ouest	+	+	+
L. Stafford	Ouest	+	+	+
L. Gemeau	Ouest	+	+	+
L. Todd	Ouest	+	+	+
L. Desliettes	Est	+	+	+
L. Veillette	Est	+	+	+
L. Landry	Est	+	+	
L. Morin	Est	+	+	+
L. à la Truite	Est	+	+	+
L. du Pont de Bois	Est	+	+	+
L. Orignal	Est	+	+	
L. Passa	Est	+	+	+
L. Gosselin	Est	+	+	+
L. Cristal	Est	+	+	+
L. Gilardeau	Ouest	+	+	+
L. Jumeaux	Ouest	+	+	+
L. Beaujour	Ouest	+	+	+
L. Dusseault	Ouest	+	+	+
L. St-Malo	Ouest	+	+	+
L. Viking	Ouest	+	+	+
L. Original	Ouest	+	+	+
L. Becs Croisés	Ouest	+	+	+
L. Ducont	Ouest	+	+	+
L. Mereau	Ouest	+	+	+
L. Tarbell	Ouest	+	+	+
L. des Liserons	Ouest	+	+	+
L. aux Oreilles	Ouest	+	+	+
L. Cloutier	Ouest			+
Total: 36 lacs		33	32	34

Tableau 5 - Liste des ensemencements effectués dans le district de Québec en 1974.

<u>Plan d'eau</u>	<u>Comté</u>	<u>Canton</u>	<u>Nombre</u>	<u>Taille</u>
<u>TRUITE MOUCHETEE</u>				
Lac Bellevue	Portneuf	Réserve de Portneuf	4,000	6 à 8"
Lac Bon Lac	"	" " "	5,000	6 à 8"
Lac Bourgeault	"	" " "	10,000	alevin
Lac Eugène	"	" " "	5,000	alevin
Lac Gagnon	"	" " "	5,000	alevin
Lac Petit Central	"	" " "	5,000	alevin
Lac Pont de Bois	"	" " "	20,000	alevin
Lac Habin	Laviolette	" " "	5,000	alevin
Lac Boswell	"	" " "	2,750	3 à 4"
Lac Le Roy	"	" " "	15,000	alevin
Lac Bourquin	Portneuf	" " "	8,000	alevin
Lac Hizoire	"	" " "	8,000	alevin
Lac Mésière	"	" " "	1,750	1½ à 2"
Lac Perrière	"	" " "	250	2½ à 3"
Lac Stein	"	" " "	3,000	2½ à 3"
Lac Brancheau	"	" " "	300	2½ à 3"
Lac Pennée	"	" " "	500	2½ à 3"
Lac Sissous	"	" " "	500	2½ à 3"
Lac Versicolore	Laviolette	" " "	2,000	6 à 8"
Lac Genetot	"	" " "	2,000	6 à 8"
Lac Dubois	"	" " "	1,500	7 à 8"
			1,000	2½ à 3"
Lac Cuyaumar	"	" " "	1,500	7 à 8"
			1,500	3½ à 4"
Lac Voisin	"	" " "	950	3 à 4"
Lac Doucet	"	" " "	4,000	5 à 6"

Plan d'eauComtéCantonNombreTailleTRUITE MOUCHETEE

Lac Daunay	Laviolette	Réserve de Portneuf	1,200	2½ à 3"
Lac Bourrough	"	" " "	900	3½ à 4½"
Lac Périllard	"	" " "	800	2½ à 3"
Lac Fou	"	" " "	7,500	3 à 5"
Lac Samson	"	" " "	2,000	3 à 4"
Lac Sans Décharge	Portneuf	" " "	1,093	8 à 10"
Réservoir municipal de Ste-Marie	Beauce Nord	Ste-Marie	1,500	2½ à 4"
Association de Ste-Marie	" "	Ste-Marie	3,750	2½ à 4"
Association de Vallée-Jonction	" "	St-Joseph	2,500	4 à 5"
Association de St-Joseph	Beauce Sud	Cranbourne	2,500	4 à 5"
Association de St-Martin	" "	Jersey	10,000	alevin
Association de Beauceville	Beauce Nord	Rigaud	2,500	4 à 5"
: Fontaine-Claire	Montmagny- l'Islet	Arago	15,000	alevin
Lac St-Pierre	Kamouraska- Témiscouata	Seigneurie Rivière Ouelle	2,000	5 à 7"
Etang Lagueux No 1	Lotbinière	St-Gilles	2,500	3 à 5"
Association d'East Broughton	Frontenac	Broughton	1,000	5 à 7"
Lac Neville	Charlesbourg		12,000	alevin
Lac Broughton	Frontenac	Broughton	279	2 à 3"
Etang du foyer de St-Raphaël	Bellechasse		4,000	4 à 5½"
Association du lac Etchemin	"	Langevin	500	5 à 7"
			12,000	alevin
			1,500	4 à 7"

TRUITE ARC-EN-CIEL

Réservoir municipal de Vallée-Jonction	Beauce Nord	Seigneurie de St-Joseph	2,000	4 à 5"
Association du lac aux Cygnes	Beauce Sud	Tring	10,000	alevin
Etang Lagueux	Lotbinière	St-Gilles	1,500	7 à 10"

<u>Plan d'eau</u>	<u>Comté</u>	<u>Canton</u>	<u>Nombre</u>	<u>Taille</u>
<u>TRUITE GRISE</u>				
Lac Lapeyrère	Laviolette	Réserve de Portneuf	25,000	3 à 5"

<u>MASKINONGE</u>				
Lacs Willie et St-Malo		Réserve de Portneuf	25,000	alevin
Lac Orignal		Réserve de Portneuf	20,000	alevin
Lac Desrochers		Réserve de Portneuf	35,000	alevin
Riv. aux Eaux Mortes		Réserve de Portneuf	37,500	alevin

Tableau 6 - Liste des ensemencements effectués dans le Parc des Laurentides en 1974.

Lac	3" à 5"	5" à 10"
Lac des Anémones	150	
Lac Salvay	500	
Lac Clair		677
Lac Luce	210	
Lac Chapleau		500
Riv. Jacques-Cartier nord-ouest		500
Lac du Creux	400	
Lac Hunt	400	
Lac des Caves	400	
Lac Lecompte		425
Lac Roche	364	
Lac Mignard	221	
Lac Nafades	500	
Lac à Nain	500	
Lac Belle Truite		100
Lac Laforest	500	
Lac Loups Cerviers	440	
Lac Absalon	625	
Lac Bossé	500	
Barrière Launière	200	
Lac Pijart	500	
Lac des Ilets		316

Tableau 6 - Liste des ensemencements effectués dans le Parc des Laurentides en 1974. (suite)

Lac	3" à 5"	5" à 10"
Lac Valiquette	605	
Lac Charles	340	
Lac de l'Entrée	500	
Lac Larocque	409	278
Lac St-Pierre	400	
Lac Hélène Boulé	300	
Lac Emmurailé	500	
Lac Grâce	500	
Lac Labyrinthe		430
Lac Petit Noir	303	
Lac Sares	300	
	TOTAL	
	10,567	3,237

GRAND TOTAL: 13,804

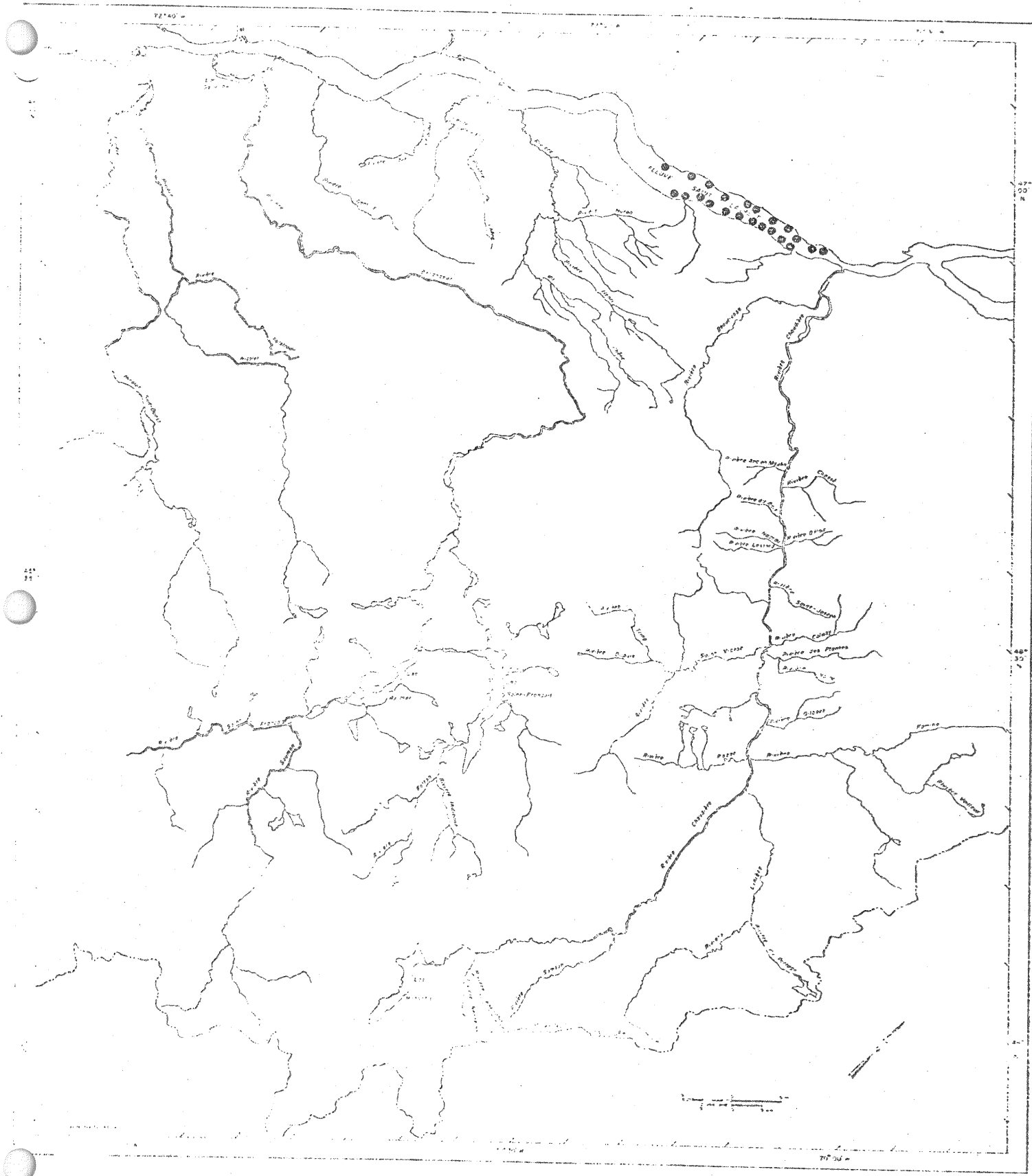


Figure 1. Répartition des captures de perchaudes dans le fleuve St-Laurent en 1974.

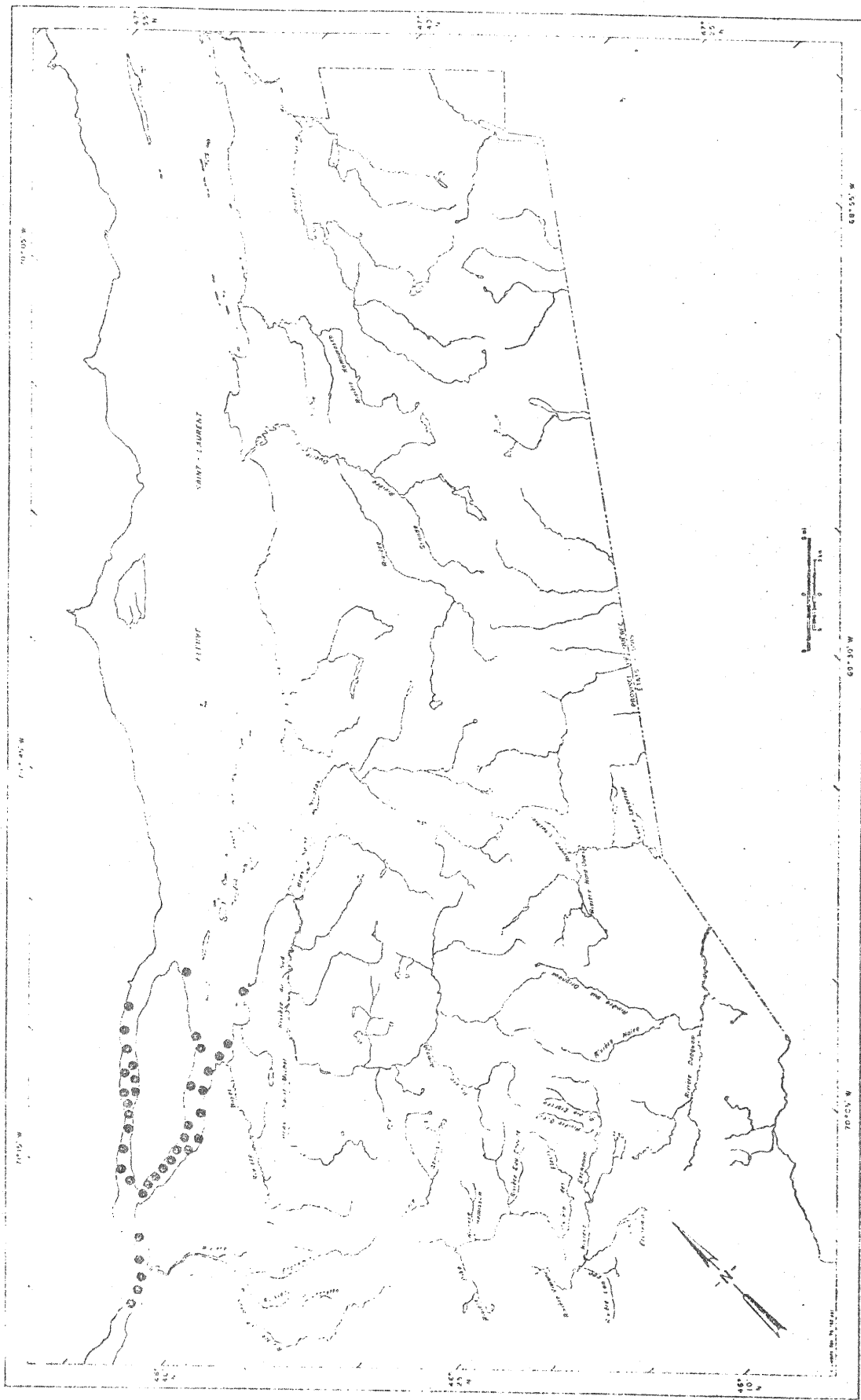


Figure 1 a. Répartition des captures de perchaudes dans le fleuve St-Laurent en 1974.

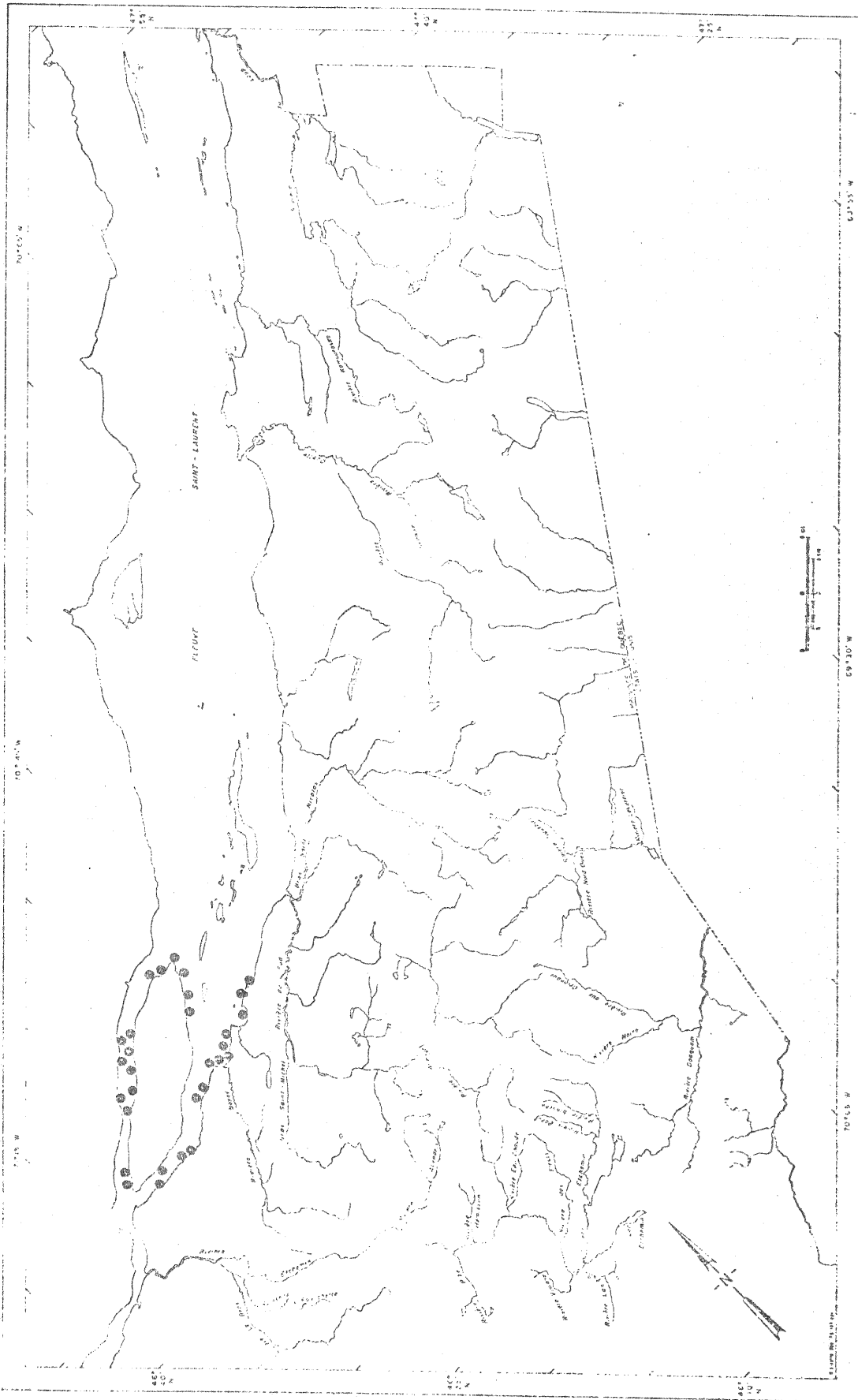


Figure 2 a. Répartition des captures de perches blanches dans le fleuve St-Laurent en 1974.

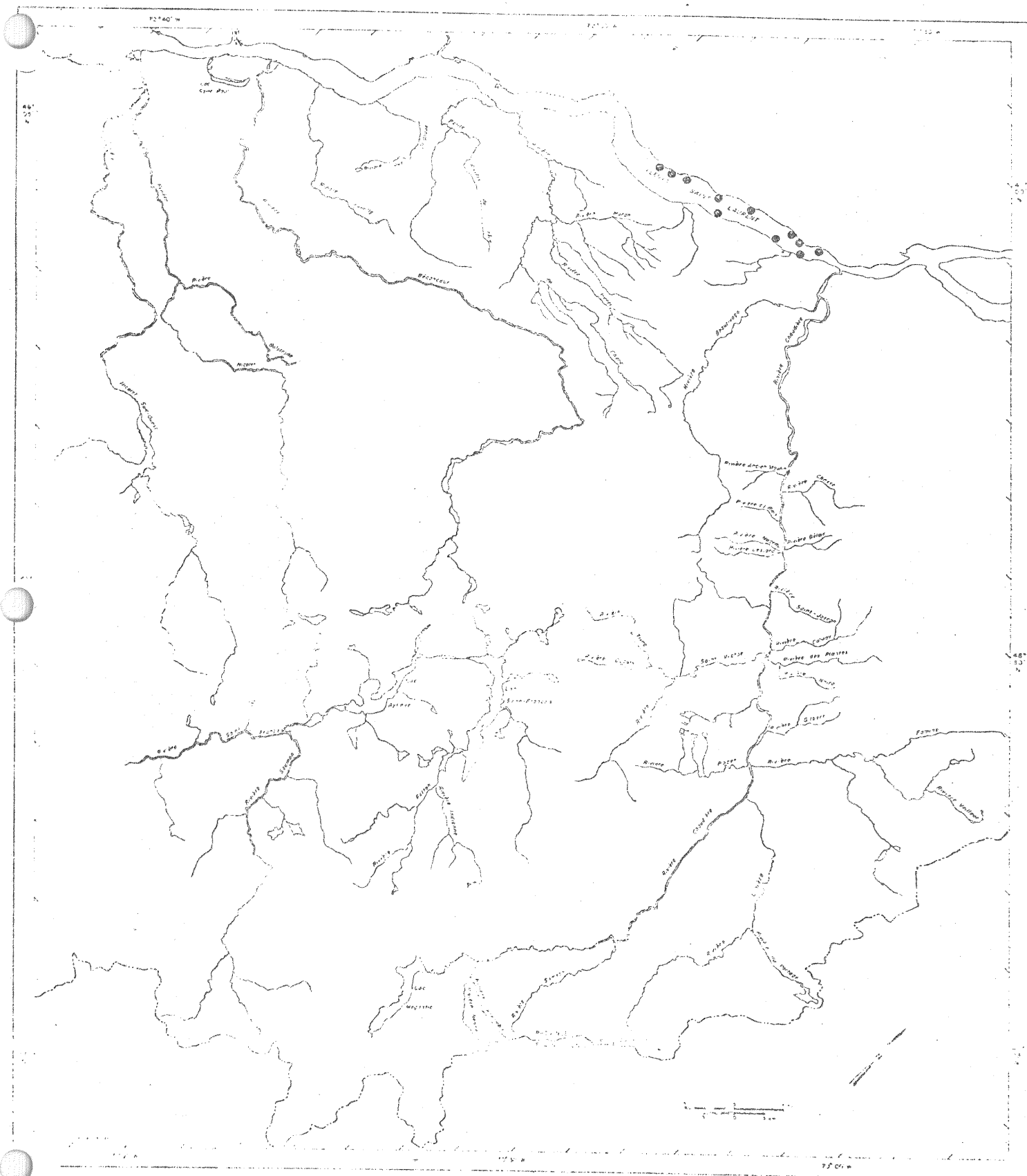


Figure 3. Répartition des captures de brochets dans le fleuve St-Laurent en 1974.

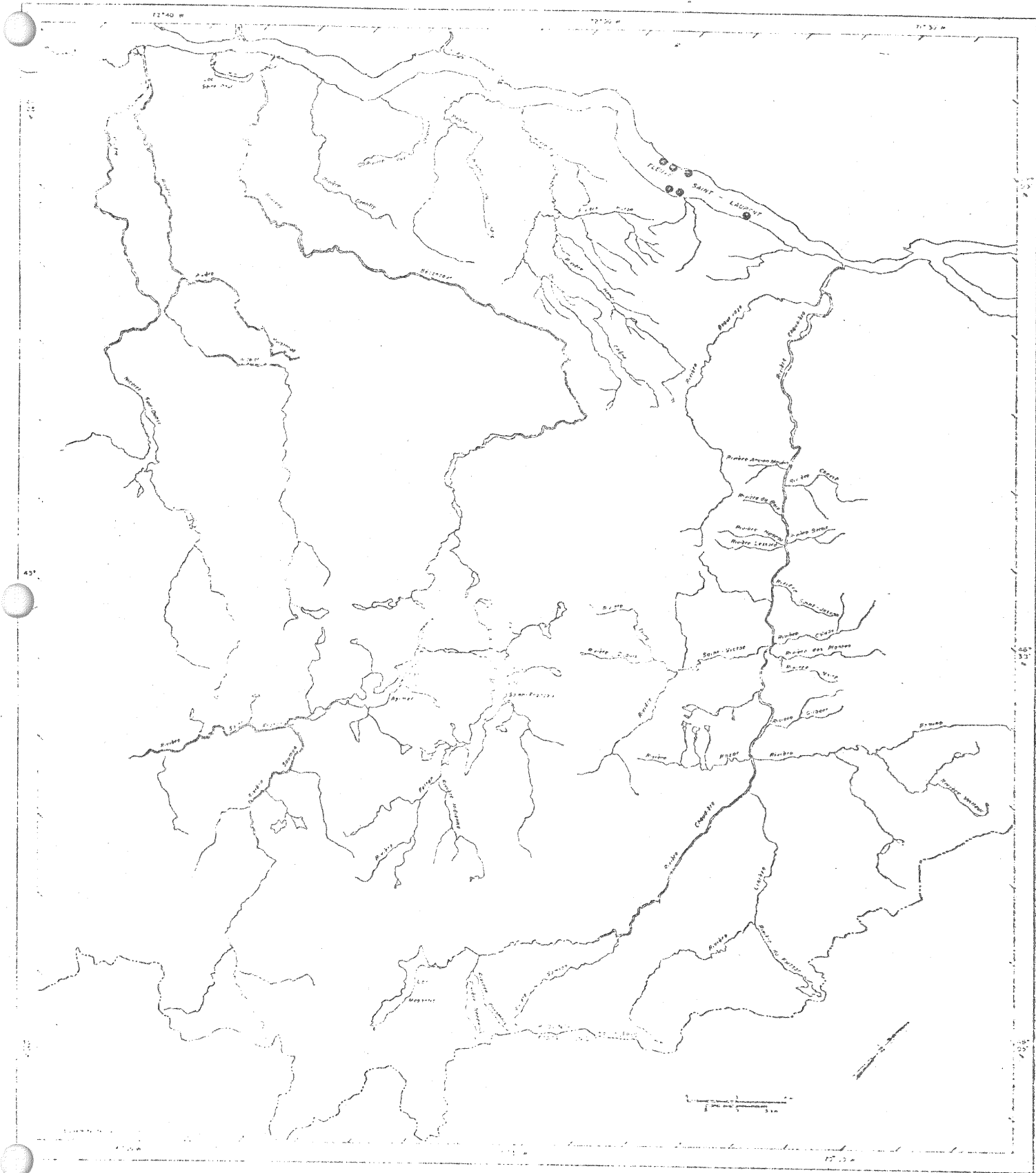


Figure 4. Répartition des captures de dorés dans le fleuve St-Laurent en 1974.

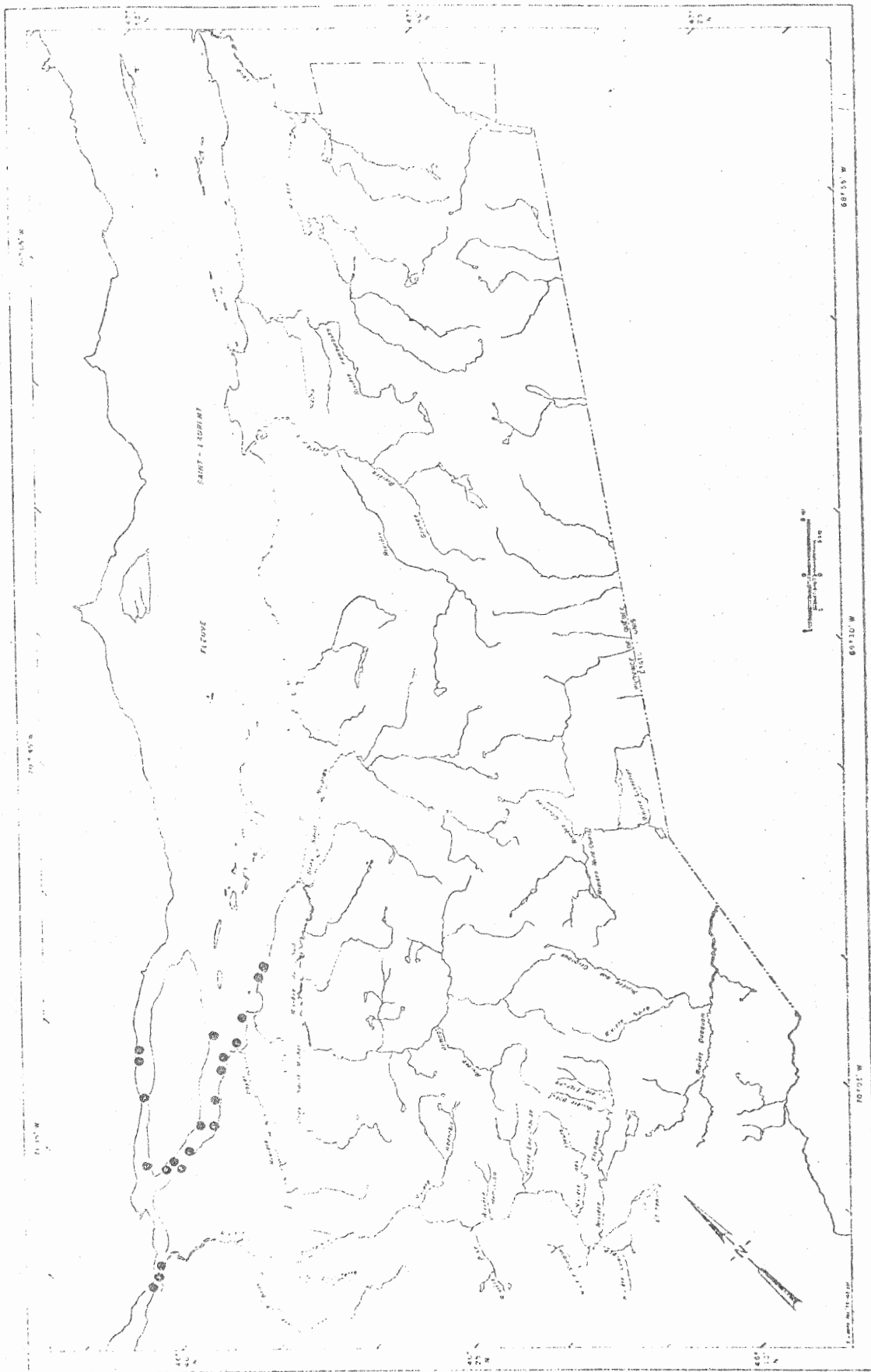


Figure 4 a. Répartition des captures de dorés dans le fleuve St-Laurent en 1974.

ANNEXE 1

Rapports et écrits préparés et en voie de
préparation au district de Québec en 1974

Partie A - Rapports et écrits préparés en 1974

- 1 - Une nouvelle formule d'exploitation et d'aménagement des cours d'eau de la Réserve de Portneuf (zone ichtyologique/potentiel) par Réal Vézina
- 2 - Rapport sur le contrôle des prédateurs en 1974 par Claude Bernard
- 3 - Rapport annuel du district de Québec en 1974 par Claude Bernard
- 4 - Rapport sur les travaux effectués dans la rivière Métabetchouan, comté lac St-Jean, été 1969 par Yvan Vigneault et Claude Bernard.
- 5 - Résultats de la chasse contrôlée au petit gibier pour la saison 1974, Réserve de Portneuf par Réal Vézina
- 6 - Résultats de la chasse contrôlée à l'original dans la Réserve de Portneuf en 1974 par Jean-Pierre Thomassin et Réal Vézina
- 7 - Les ensemencements (catégories I et II) du district de Québec et leurs résultats par Réal Vézina
- 8 - Différents types d'abris artificiels pour la truite - coût d'installation et efficacité par Luc Samson
- 9 - Rapport de l'inventaire du fleuve St-Laurent effectué en 1972 et 1973 par Gilles Paquet
- 10 - Compte rendu de l'atelier sur la politique d'exploitation de la pêche dans certains parcs et réserves par Denis Choquette et Luc Samson
- 11 - Introduction sur une base expérimentale de Gammarus lacustris (Sars) dans certains lacs du Parc des Laurentides et de la Réserve de Portneuf par Réal Vézina et Luc Samson

- 12 - Extraction artificielle d'oeufs de truites mouchetées (Salvelinus fontinalis) au lac Merchand, Parc des Laurentides par Luc Samson
- 13 - Some physiological effects of M99 Etorphine on immobilized free-ranging moose by Yvon E. Roussel and Robert Patenaude
- 14 - Rapport de la chasse contrôlée de l'orignal pour la saison 1974 dans le Parc des Laurentides par Jacques Turgeon et Yvon E. Roussel
- 15 - Rapport de la chasse contrôlée de l'orignal pour la saison 1974 dans le secteur Kiskissink par Claude Pleau et Yvon E. Roussel
- 16 - Plan de réaménagement des camps de pêche du secteur St-Urbain, Parc des Laurentides par Claude Pleau et Luc Samson
- 17 - Plan de réaménagement des camps de pêche du Secteur Sud du Parc des Laurentides par Claude Pleau et Luc Samson
- 18 - Choix des sites de Camping - Pêche - Marche dans le Parc des Laurentides par Luc Samson

Partie B - Rapports et écrits en préparation

- 1 - Immobilisation de l'orignal au moyen du M99 Etorphine dans le Parc des Laurentides par Yvon E. Roussel et Robert Patenaude
- 2 - Un nouveau critère d'identification du sexe de la gelinotte huppée au Québec par Yvon E. Roussel et Réginald Ouellet
- 3 - Identification aérienne du sexe de l'orignal en hiver par la tache vulvaire
- 4 - Capture et introduction de l'amphipode Gammarus lacustris (Sars) dans des plans d'eau de la région de Québec par Réal Vézina et Luc Samson
- 5 - Les passes-migratoires, un aménagement rentable pour les pêcheurs du Parc des Laurentides par Luc Samson

- 6 - Projet d'agrandissement de la Réserve de Portneuf par Claude Pleau
- 7 - Rapport de l'inventaire du fleuve St-Laurent effectué en 1974 par Gilles Paquet
- 8 - Nécessité, justifications et rôles des normes d'exploitation forestière en vue de la conservation de la faune par Gilles Paquet, Yvon Côté et Georges Gauvin
- 9 - Etude du bassin hydrographique du lac Témiscouata par Jean-Jacques Bourassa et Gilles Paquet
- 10 - Projet de travail sur le pointu du lac Témiscouata par Jean-Jacques Bourassa